

Séance publique du 9 juillet 2007

Délibération n° 2007-4272

commission principale : développement économique

objet : **Subvention à la fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est relative au forum pour une mondialisation responsable et à la création du club de Lyon**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction marketing et stratégies économiques

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 juin 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

A l'initiative de la Communauté urbaine et de la région Rhône-Alpes, et avec le soutien de la Commission européenne et des partenaires privés, s'est tenu à Lyon le premier forum pour une mondialisation responsable du 25 au 28 octobre 2006. Au vu du succès obtenu par cette première édition, les organisateurs souhaitent travailler à la concrétisation, notamment sur le territoire de l'agglomération, de différentes propositions d'actions qui ont vu le jour pendant le forum et renforcer les échanges qui se sont tissés à cette occasion. Dans ce but, et forts de l'engagement de nombreux responsables issus d'horizons les plus divers, les organisateurs souhaitent créer le club de Lyon pour une mondialisation responsable, véritable espace d'échanges de réflexions et d'actions. Il est proposé que la Communauté urbaine apporte son soutien actif à ce projet de club de Lyon et aux projets issus des débats du forum.

Le bilan de l'édition 2006

Les 26 et 27 octobre, 2 860 participants se sont réunis à la Cité internationale autour de 183 intervenants, dont deux tiers venus de l'étranger, pour le premier forum pour une mondialisation responsable. Il s'agissait, d'une part, à partir d'expériences concrètes, de traiter d'enjeux difficiles mais essentiels pour l'avenir de notre planète, et, d'autre part, d'offrir l'occasion de dialoguer à des acteurs d'horizons différents : chefs d'entreprises, syndicalistes, représentants d'ONG, élus, fonctionnaires internationaux.

Trois thèmes majeurs ont été abordés :

- quelle chaîne mondiale des échanges pour un développement partagé ?
- quelle gouvernance et finance pour un développement partagé ?
- comment rendre les villes et les territoires acteurs de la mondialisation ?

Cette réussite a été le fruit d'un travail de deux ans de préparation porté par la fondation scientifique de Lyon et du sud-est, réunissant 11 mécènes, 61 partenaires publics et privés qui ont rejoint les initiateurs et ont apporté leur contribution à la réalisation de cet événement. A ceux-ci s'ajoutent les 17 partenaires du forum européen LOGOSSD sur le dialogue social territorial, piloté par le forum pour une mondialisation responsable.

Dans la dynamique du forum, neuf manifestations partenaires se sont déroulées dans la région, réunissant, du 23 au 25 octobre 2006, près d'un millier de participants venus du monde entier. Ainsi se sont tenues des rencontres d'organisations syndicales internationales, de CES (conseils économiques et sociaux), d'organismes non gouvernementaux (ONG), de l'alliance des coopératives, de réseaux d'accompagnement du changement. Le 25 octobre, à la Communauté urbaine, 200 acteurs d'organismes d'insertion et de développement étaient présents pour traiter du thème de l'intercommunalité au croisement du développement économique de l'insertion : nouveaux défis, nouvelles perspectives.

Par ailleurs, au sein du forum, le thème de la consommation responsable a particulièrement été mis en lumière, notamment au sein de l'espace d'exposition qui a accueilli 80 exposants. D'autre part, de multiples événements dans la ville ont attiré un large public.

Cette première édition a été jugée un grand succès par les partenaires, même si quelques problèmes, d'organisation notamment, ont été pointés : signalétique, remise des badges le premier jour, etc. et devront être améliorés.

De même, le travail de sensibilisation des médias mené au niveau national et international n'a pas généré les retours espérés, et devra être repensé.

Les pistes d'approfondissements

Le 28 octobre 2006, 100 personnes représentant près de 80 partenaires ont réaffirmé leur satisfaction, dressé un premier bilan et proposé des pistes pour poursuivre les travaux. On peut en retenir que le forum 2006 a montré qu'il était possible :

- de créer de nouvelles formes d'échanges pluralistes entre acteurs de divers univers dans le respect de l'expression de chacun,
- de s'appuyer sur des innovations organisationnelles et sociales, pour contribuer à la création de nouvelles régulations,
- de fédérer de manière inédite une grande diversité de réseaux autour d'une réflexion commune.

Des champs d'actions ont été tracés, accompagnés de propositions d'actions :

- utiliser et poursuivre la dynamique de réseau générée par le forum 2006 et les événements partenaires, pour faire de Lyon un lieu permanent de dialogue, de coopération, de confrontation d'expériences, de mobilisation entre les acteurs de la société civile et les institutions. La création du club de Lyon pour une mondialisation responsable en serait la concrétisation,
- créer une chaire pluridisciplinaire sur la mondialisation responsable, regroupant des actions de recherche et de formation (sociologie, économie, climatologie, etc.),
- créer un diplôme de deuxième cycle (MBA) spécifique sur les coopératives et l'économie sociale et solidaire,
- développer à Lyon et en Rhône-Alpes un pôle de la finance solidaire : micro-crédits, épargne solidaire, etc.,
- mettre en place un dispositif de suivi des conventions collectives cadres internationales,
- renforcer la solidarité numérique,
- créer un observatoire de la mobilité des personnes dans le monde,
- encourager les nouvelles formes de gouvernance au sein des institutions comme des entreprises,
- poursuivre les travaux thématiques du forum, notamment l'approche par filière particulièrement riche en propositions d'actions (illustrées par des exemples) et de régulations à mettre en place pour une mondialisation responsable.

Le bilan financier

Le budget prévu initialement en dépenses et en recettes à 1 900 000 € s'établit à 2 084 342 € de dépenses et 1 938 502 € de recettes, soit un déficit de 145 840 €.

Bilan financier : répartition des charges

Charges (TTC) en K€	Budget prévisionnel	Réalisé	Écart
structure opérationnelle	950	795	- 12
assistance à maîtrise d'ouvrage		143	
événements partenaires	0	113	+ 113
communication	280	338	+ 58
prise en charge des intervenants	270	212	- 58
réceptif, gestion des participants	400	149	+ 83
déroulement du forum, logistique		334	
total	1 900	2 084	+ 184

Bilan financier : répartition des recettes

Recettes TTC en K€	Prévisionnel	Réalisé	Écarts
Commission européenne	350	352	+ 2
communauté urbaine de Lyon	800	800	0
région Rhône-Alpes	450	450	0
entreprises (mécénat)	200	321	+ 121
inscriptions des participants	100	15	- 85
total recettes	1 900	1938	+ 38

Le déficit s'explique essentiellement par la prise en charge des événements partenaires non prévus au départ ainsi que par l'augmentation des coûts liés au réceptif notamment aux dépenses liées à la fréquentation des 2 860 participants contre 1 500 attendus, et au manque à gagner des inscriptions, lié à la volonté d'ouvrir à un public large l'évènement et donc à un nombre de gratuités plus important que prévu.

Il est proposé que ce déficit soit couvert de la manière suivante :

- ville de Lyon	80 000 €
- communauté urbaine de Lyon	65 840 €

Les actions engagées après le forum

Les premières semaines *post* forum ont été consacrées à l'écriture des actes du forum et à la réalisation d'un bilan qualitatif avec les intervenants et partenaires. Celui-ci a permis de mettre en évidence des axes de progression pour approfondir certaines thématiques et renforcer la visibilité internationale des actions à mettre en œuvre.

D'autre part, afin d'améliorer la notoriété du forum et faire connaître les travaux réalisés, il a été lancé une action de renforcement des relations presse, notamment au niveau national et international. La première étape a consisté à optimiser les retombées presse et la diffusion des actes du colloque et de l'ouvrage de lancement du club de Lyon. Cet ouvrage est réalisé avec le soutien d'Économie et Humanisme et de la fondation pour le progrès de l'homme. A partir des travaux du forum, il invite à construire une mondialisation responsable ou tout au moins de participer à cette construction, présentée à la fois comme un défi commun et une action en cours. Il retranscrit les lignes de force des débats, des idées, des témoignages, des questions, des propositions qui ont émaillé le forum.

Il est proposé que la Communauté urbaine apporte sa contribution financière à la réalisation de ces actions de diffusion à hauteur de 54 160 €.

Les axes de travail :

Sur ces bases et après plusieurs semaines de rencontres entre partenaires et organisateurs, les axes de travail suivants sont apparus :

- Le club de Lyon

La poursuite de l'animation du réseau des partenaires et des réflexions avec la nécessité d'une reconnaissance internationale qui serait assurées par la création du club de Lyon regroupant des personnalités internationales autour des 300 partenaires, intervenants et membres du comité de parrainage du forum. Il s'agit de faire de Lyon un lieu de dialogue et de débat sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux entre acteurs de la société civile et avec les institutions internationales.

Ce club pourrait organiser des rencontres pour la préparation des sommets mondiaux, permettant aux acteurs d'élaborer des contributions susceptibles d'être versées aux travaux de ces réunions internationales, voire d'en influencer le contenu. De même, il pourrait organiser des séminaires rassemblant des ONG, entreprises, syndicats et experts sur des sujets d'actualité liés à la mondialisation (migration, anticipation des restructuration ou la suite des travaux réalisés sur les filières économiques, par exemple).

Ainsi, au-delà de la première étape constituée par ce moment fort qu'a été le forum d'octobre 2006, il s'agit bien de créer un espace permanent de dialogue et de rencontres, permettant de construire des ponts intelligents entre les communautés concernées, de favoriser la compréhension mutuelle, d'encourager ou initier des dynamiques de coopération et d'expérimentation.

Afin d'apprécier de manière détaillée les conditions d'existence et de positionnement du club de Lyon et d'en assurer la pérennité, il convient d'engager une mission d'analyse de faisabilité sur le périmètre, les modalités financières et les partenariats mobilisables pour créer le club de Lyon dans les meilleures conditions. Sous l'impulsion de Bernard Brunhes, le club de Lyon intégrera certaines propositions issues du forum comme le suivi des accords cadres internationaux et de dialogue social territorial. Celles relatives à la solidarité numérique seront mises en œuvre par l'agence de solidarité numérique.

Il est proposé que la Communauté urbaine apporte sa contribution financière à la réalisation de cette action à hauteur de 80 000 €.

Les autres axes de travail présentés ci-dessous pourront être mis en œuvre après les faisabilités nécessaires.

La fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est propose de rester la structure porteuse de cette mission.

- La chaire pour une mondialisation responsable

Elle serait l'outil intellectuel du forum pour l'approfondissement et le dialogue international entre chercheurs et universitaires, toujours en relation avec les acteurs de la société civile et les responsables des territoires. Il s'agirait moins d'un espace spécifique d'enseignement que de la mise en mouvement et de la coordination d'actions présentes dans les universités de la région Rhône-Alpes et des différentes parties du monde.

- Un pôle de compétence sur la finance solidaire

Il s'agirait de créer à Lyon un pôle de compétence, espace de recherche et d'information sur les sujet, qui s'appuierait sur les structures d'enseignement supérieur et de recherche, régionales et internationales, spécialisées dans ces domaines et sur les organismes existants.

- La responsabilité sociale des territoires

Une démarche d'évaluation des territoires dans une logique de territoires responsables est proposée ; il s'agira d'élaborer, en tirant parti de travaux et d'expériences en ce domaines (par exemple, les démarches de démocratie participative soutenues en région Rhône-Alpes), un référentiel pour évaluer les politiques des territoires en combinant dimensions économique, sociale, environnementale et citoyenne.

La faisabilité de ces actions sera assurée par la communauté urbaine de Lyon et la région Rhône-Alpes en s'assurant de l'implication des partenaires pour la mise en place et le partage, condition indispensable de réussite et de pérennité.

Les impacts sur les politiques communautaires

La déclinaison de ces actions au niveau des territoires communautaires sera étudiée notamment dans le prolongement de la journée du 25 octobre 2006 organisée à la communauté urbaine de Lyon dans le cadre des événements partenaires du forum et relatif aux enjeux de l'insertion par l'économie.

De même, en étant associés aux travaux et réflexions du conseil de développement, les syndicats de salariés pourront être force de proposition sur les politiques communautaires.

Il en est de même pour les actions de coopération décentralisée conduites par la communauté urbaine de Lyon qui seront reliées à ce processus permanent.

La priorité est de mettre en œuvre l'ensemble de ces actions et l'éventualité d'un deuxième forum ne pourra être examinée qu'à l'aune des résultats engendrés par celles-ci.

Il est proposé que la Communauté urbaine apporte son soutien à la fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est pour les actions ci-dessus énumérées pour un montant de 200 000 € et selon les modalités suivantes :

- prise en charge du déficit	65 840 €
- contribution à la réalisation des actions de diffusion	54 160 €
- mission d'analyse de faisabilité du club de Lyon	80 000 €

Vu ladite convention ;

Où l'avis de sa commission développement économique la commission économique

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - la prise en charge d'une partie du déficit de l'édition 2006 et le soutien de l'équipe permanente du club de Lyon,

b) - la convention avec la fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est pour la mise en place d'un club de Lyon pour une mondialisation responsable.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention.

3° - La dépense correspondante de 200 000 € sera imputée sur les crédits inscrits au budget primitif de la Communauté urbaine - exercice 2007 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 0985.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,